

23^{ème} rencontre du Club U2B
Sols vivants et densité



© Tarek Riabi - 2012 - LPO IdF

2018 – 2024
Le nouveau plan biodiversité de la Ville de Paris

Yann Le Bourligu
Conseiller Environnement Biodiversité
Agence d'écologie Urbaine Ville de Paris



PLAN
BIODIVERSITÉ
de Paris
2018 - 2024



Premier Plan Biodiversité 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

01 RENFORCER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES 9

Inscrire Paris dans les continuités écologiques régionales10

Action 1 - Participer à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique d'Île-de-France.....11

Action 2 - Requalifier la ceinture verte de Paris et ses ramifications.....12

Action 3 - Intégrer les bois parisiens dans la trame régionale.....13

Action 4 - Renforcer le rôle de corridors biologiques des infrastructures ferroviaires et autoroutières.....15

Action 5 - Renforcer le rôle majeur joué par la Seine et les canaux en tant que trames régionales.....17

Participer au développement d'une culture de la biodiversité au sein de la métropole.....21

Action 6 - Introduire la biodiversité dans les actions de coopération avec les collectivités riveraines.....21

Renforcer les trames vertes et bleues parisiennes.....24

Action 7 - Élaborer le schéma des trames vertes et bleues de Paris intra-muros.....24

02 MIEUX INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PARIS 29

La biodiversité comme élément essentiel des politiques publiques.....30

Action 8 - Renforcer le maillage vert du territoire parisien.....30

Action 9 - Renforcer les capacités d'accueil de la biodiversité sur les bâtiments.....32

Action 10 - Renforcer la trame des milieux aquatiques.....33

Action 11 - Articuler le Plan Biodiversité avec les autres plans d'actions parisiens en faveur du développement durable.....36

Conforter la place de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.....37

Action 12 - Accompagner l'évolution des documents d'urbanisme.....39

Action 13 - Étudier la faisabilité d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles.....39

Mieux prendre en compte la biodiversité dans les opérations d'aménagement et de construction.....40

Action 14 - Intégrer la biodiversité à chacune des phases d'un aménagement.....40

Action 15 - Étudier le principe de compensation.....42

Étendre les pratiques de gestion écologique aux domaines public et privé.....43

Action 16 - Généraliser les modes de gestion des espaces verts favorables à la biodiversité.....44

Action 17 - Réintroduire des espèces régionales dans la gamme des végétaux plantés.....50

Action 18 - Proposer un plan de gestion différenciée des pieds d'arbres et des sols stabilisés.....51

Action 19 - Ménager des espaces refuges sur l'ensemble du territoire parisien.....52

Action 20 - Adapter l'éclairage urbain à la biodiversité.....52

Aider à la création de filières porteuses de nouveaux emplois.....53

Action 21 - Développer de nouveaux métiers basés sur la biodiversité.....53

Action 22 - Prendre en compte la biodiversité dans la politique des achats de la Ville de Paris.....54

03 DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LA CONNAISSANCE, PORTER LES MESSAGES : L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ 57

Regrouper, coordonner et enrichir la connaissance.....59

Action 23 - Approfondir la connaissance des écosystèmes urbains.....59

Action 24 - Mettre en place une veille scientifique et technique sur les questions liées à la biodiversité.....61

Action 25 - Élaborer et suivre des indicateurs d'évolution de la biodiversité.....61

Mettre à disposition des outils opérationnels et former les acteurs de la ville.....62

Action 26 - Développer des outils opérationnels.....62

Action 27 - Sensibiliser et former les décideurs et les professionnels de l'espace urbain.....64

Sensibiliser le grand public à l'importance de la biodiversité.....66

Action 28 - Sensibiliser le grand public, développer les démarches participatives.....66

Action 29 - Offrir un lieu de ressources et des outils.....69

Communiquer autour de la biodiversité.....70

Action 30 - Mettre en place les actions de communication liées au Plan Biodiversité.....71

MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION 72

PROPOSITION D'ÉCHÉANCES ET DE PORTAGE DES ACTIONS 73

GLOSSAIRE 75

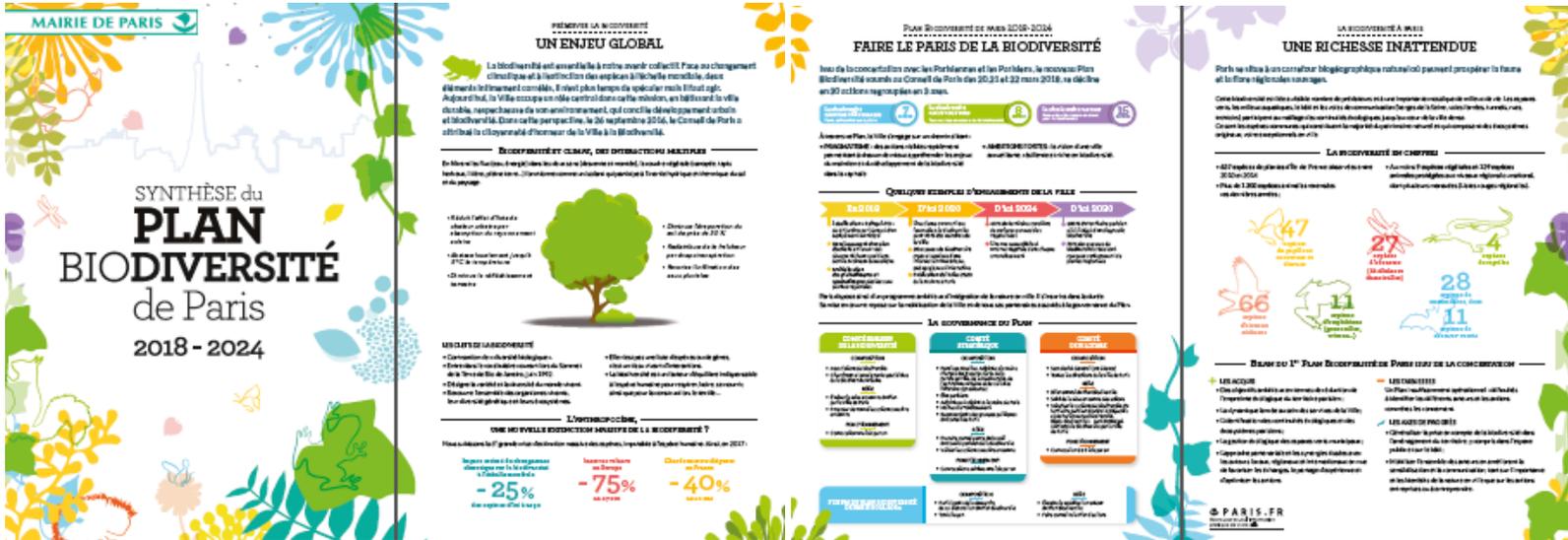
TERMES TECHNIQUES 76

Plan biodiversité 2018-2024

La concertation pour une stratégie globale

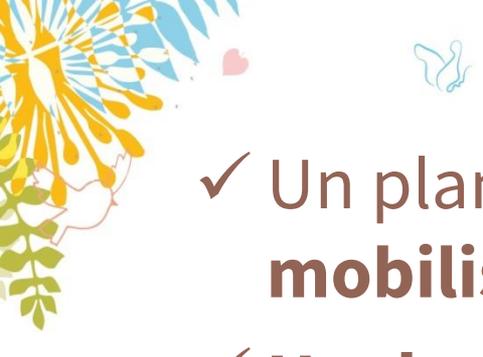


✓ **Une présentation du Plan dans tous les arrondissements** et diffusion d'une synthèse du Plan Biodiversité pour accompagner cette présentation



✓ **Une présentation en Conseil de Paris**

- Plan Biodiversité (2018 DEVE 33)
- 15 délibérations associées
- Vote mars 2018



✓ Un plan **stratégique, pédagogique et mobilisateur**

✓ Un document construit autour de 3 « cahiers »

- Le Plan stratégique : les enjeux, les finalités, la mise en œuvre et l'évaluation
- Le Plan d'actions : 3 axes et **30 fiches actions** pour savoir ce que va faire la Ville et connaître ses engagements
- Les ressources : acronymes, glossaire, liste des principaux textes réglementaires, Rapport d'évaluation du Plan Biodiversité de 2011, cartographies des Chemins de la nature et Portrait de la biodiversité à Paris , etc.

**LA BIODIVERSITÉ
DANS UNE VILLE ENGAGÉE**
Paris, collectivité exemplaire

7
ACTIONS

**LA BIODIVERSITÉ
PAR ET POUR TOUS**
Tous actrices et acteurs de la biodiversité

8
ACTIONS

LA BIODIVERSITÉ PARTOUT
Penser la ville comme un atout
pour la biodiversité

15
ACTIONS

LA BIODIVERSITÉ DANS UNE VILLE ENGAGÉE

Paris, collectivité exemplaire

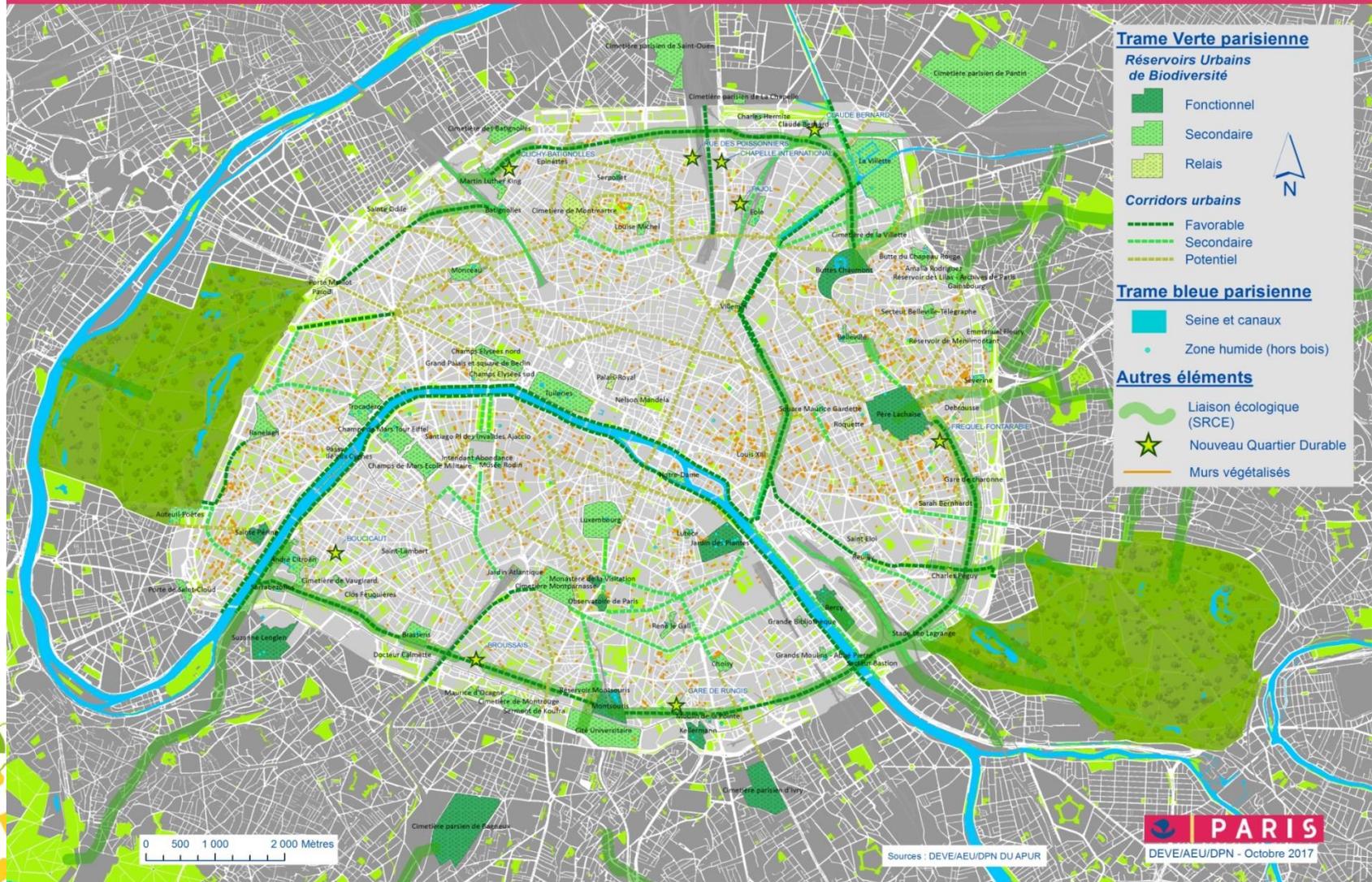
7
ACTIONS

Thématiques	N°	Actions
Aménager	1	Inscrire la biodiversité dans les documents d'urbanisme et dans les plans environnementaux de la Ville
	2	Renforcer l'intégration de la biodiversité à toutes les étapes des projets d'aménagement, de construction et de rénovation de la Ville
Financer	3	Intégrer la biodiversité dans la politique d'achat de la Ville
	4	Favoriser l'émergence de financements innovants pour la biodiversité
	5	Développer les métiers de la biodiversité
Coopérer	6	Agir à l'échelle du Bassin parisien
	7	Inscrire la politique de la Ville dans la Stratégie nationale et internationale de la Convention pour la diversité biologique (CDB)

Diagnostic du territoire



Chemins de la Nature - Etat des lieux



LA BIODIVERSITÉ PAR ET POUR TOUS

Tous actrices et acteurs de la biodiversité

8

ACTIONS

Thématiques	N°	actions
Connaître et faire connaître	8	Connaître la biodiversité urbaine
	9	Faire connaître la biodiversité parisienne
Sensibiliser et Former	10	Sensibiliser à la biodiversité à travers des évènements
	11	Sensibiliser à la biodiversité de la crèche aux universités
	12	Développer des programmes de formation à la biodiversité pour toutes et tous
Accompagner et Impliquer	13	Soutenir les associations de promotion et de protection de la biodiversité
	14	Favoriser la participation des Parisiennes et des Parisiens à la reconquête et à la préservation de la biodiversité
	15	Accompagner les entreprises à travers la charte «PARIS ACTION BIODIVERSITÉ»

La biodiversité à Paris en quelques chiffres

Des espèces

637 espèces de plantes régionales ont été observées entre 2010 et 2014

47 espèces de papillons nocturnes et diurnes

27 espèces d'odonates (libellules et demoiselles)

4 espèces de reptiles

66 espèces d'oiseaux nicheurs

11 espèces d'amphibiens (grenouilles, tritons...)

28 espèces de mammifères, dont 11 espèces de chauves-souris

+ de 91 habitats à caractère naturel



LA BIODIVERSITÉ PARTOUT

Penser la ville comme un atout
pour la biodiversité

15
ACTIONS

Thématiques	N°	actions
Construire la ville	16	Renforcer le réseau de la nature sur le territoire parisien
	17	Construire des immeubles à biodiversité positive
	18	Développer de nouveaux espaces de biodiversité
	19	Participer à la résilience urbaine et à l'adaptation du territoire au changement climatique
	20	Renforcer la végétalisation de la Ville
	21	Favoriser les espèces végétales régionales
Gérer la ville	22	Généraliser la démarche « zéro phyto » et encourager la gestion écologique des espaces verts sur l'ensemble du territoire parisien
	23	Renforcer la place des arbres dans la biodiversité parisienne
	24	Entretenir le bâti en adéquation avec les besoins de la faune et de la flore
Vivre la ville	25	Faire de la biodiversité une valeur ajoutée pour les Parisiennes, les Parisiens et les touristes
	26	Développer l'agriculture urbaine
	27	Développer la connaissance et la gestion des espèces exotiques envahissantes
	28	Développer des plans d'actions spécifiques pour les espèces protégées et/ou menacées
	29	Faire de la biodiversité un atout pour la santé des Parisiennes et des Parisiens
	30	Mieux vivre avec les animaux en ville

Des exemples d'engagements de la Ville

En 2019

- **Labellisation « Refuge LPO »** de 27 jardins parisiens et d'un équipement municipal

- **Développement d'un plan d'actions en faveur des oiseaux nicheurs parisiens**, dont le Moineau domestique

- **Multiplication des grainothèques et séminothèques dédiées aux plantes régionales**

D'ici 2020

- **Une rue végétale** dans chaque arrondissement **et une rue comestible** sur le territoire parisien

- **20 espaces de biodiversité** créés et équipés d'une information numérique, pédagogique et interactive

- **Publication de l'Atlas 2020** de la Nature à Paris

D'ici 2024

- **35 % du territoire constitués** de surfaces perméables végétalisées

- Une clause ou un critère favorable à la biodiversité pour **75 % des marchés de la Ville**

D'ici 2030

- **100 % du territoire parisien** a fait l'objet d'un diagnostic biodiversité

- **70 % des espaces de biodiversité créés** sont composés uniquement de plantes régionales

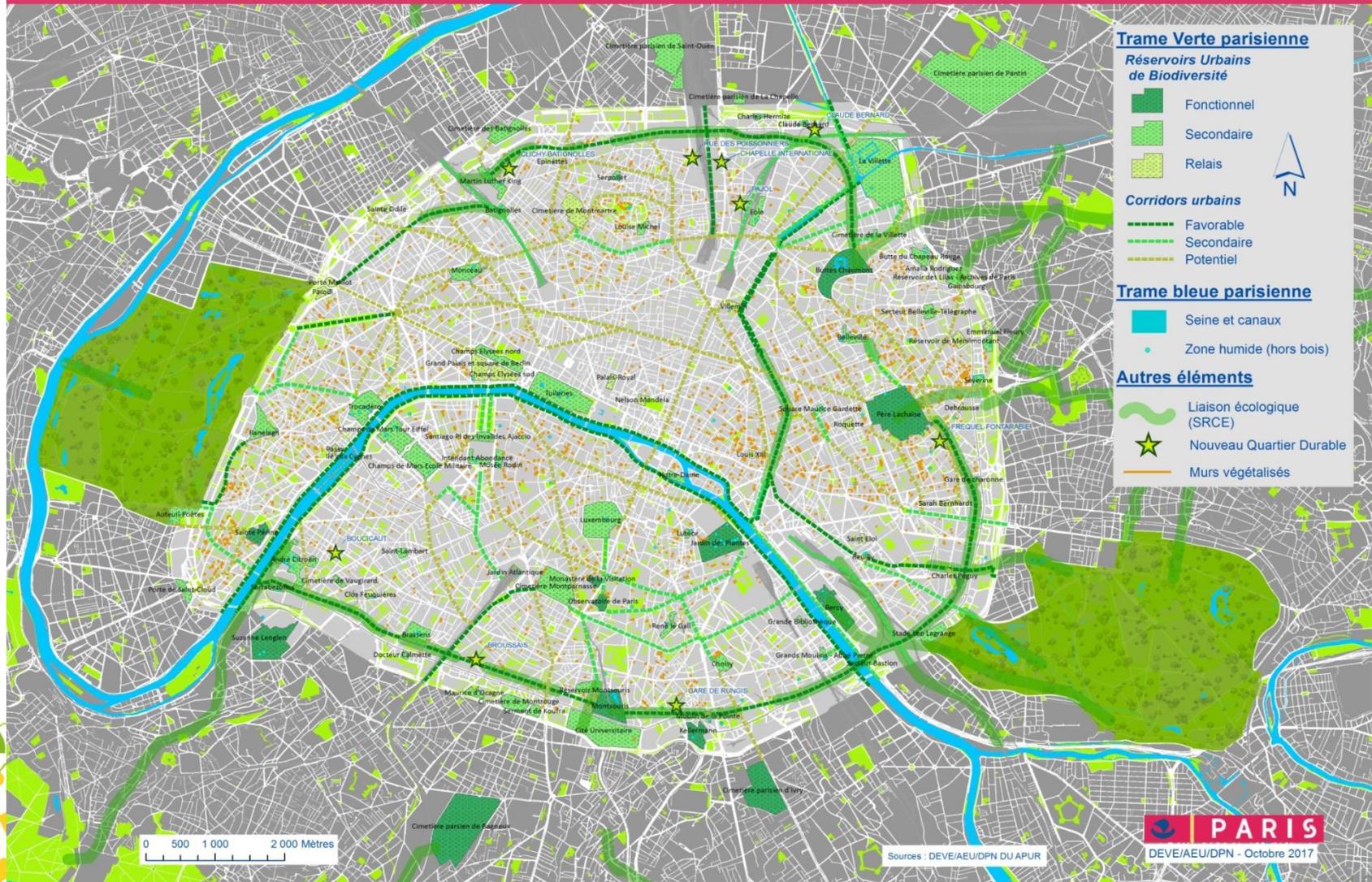
Exemples d'actions de la Ville de Paris pour encourager et sensibiliser aux sols vivants et à la pleine terre.



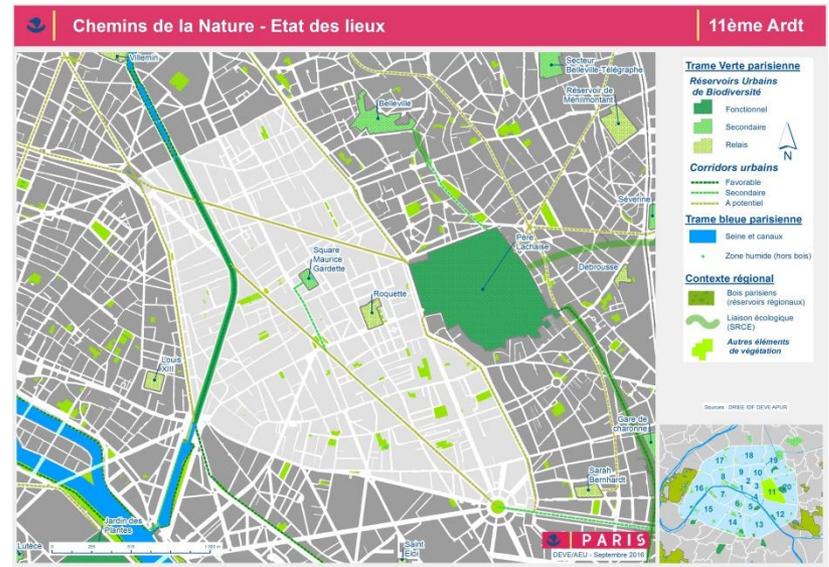
Diagnostic du territoire



Chemins de la Nature - Etat des lieux



Diagnostic du territoire pour chaque arrondissement



Le Plan local d'urbanisme (P.L.U) de Paris a été modifié et adopté par le conseil de Paris en juillet 2016. Son règlement comporte des dispositions à caractère environnemental modifiées, et de nouvelles qui ont été introduites pour mieux prendre en compte la transition écologique

Extrait du
PLU

Pour assurer la qualité paysagère et écologique des espaces végétalisés, une attention particulière doit être apportée à leur surface, leur configuration (géométrie, localisation sur le terrain, limitation du fractionnement), le traitement de leur sol, la qualité de la terre, les conditions de développement de leurs plantations et la diversité des strates végétales et des espèces plantées.

Extrait du
PLU

Sauf disposition graphique contraire, la partie verticale de la façade de toute construction à édifier en bordure de voie doit être implantée à l'alignement ou à la limite de fait de la voie (voir dispositions générales applicables au territoire couvert par le PLU, § IV).

Toutefois :

→ [...]

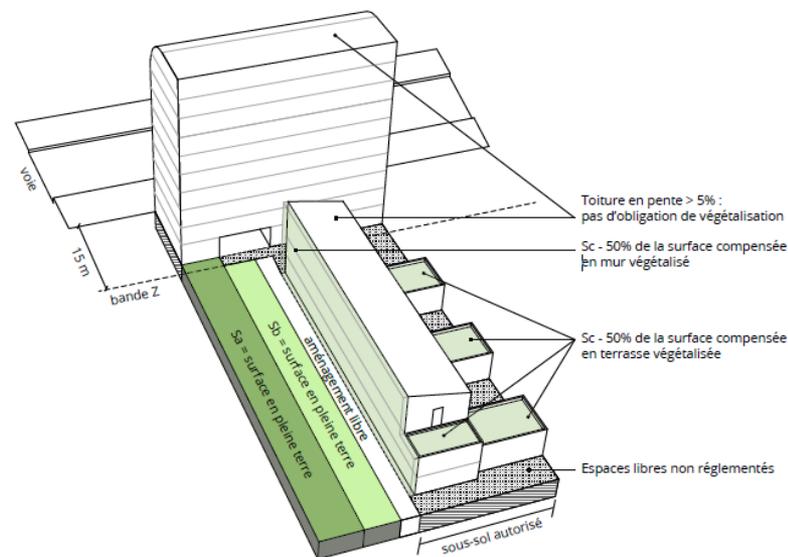
→ Un retrait réduit à la stricte largeur nécessaire est à privilégier pour assurer l'enracinement des plantes destinées à végétaliser une façade, dans les mêmes conditions qu'à l'alinéa précédent.

La construction des bâtiments à l'alignement est la règle générale. Par dérogation à l'article 6, pour un nouvel édifice ou une reconstruction, le PLU autorise le retrait d'alignement au bénéfice d'une végétalisation verticale de la façade sur rue, dans la limite de la largeur nécessaire pour assurer l'enracinement des plantes grimpantes.

A NOTER : Ce retrait est à prendre en compte dans le calcul des espaces libres.

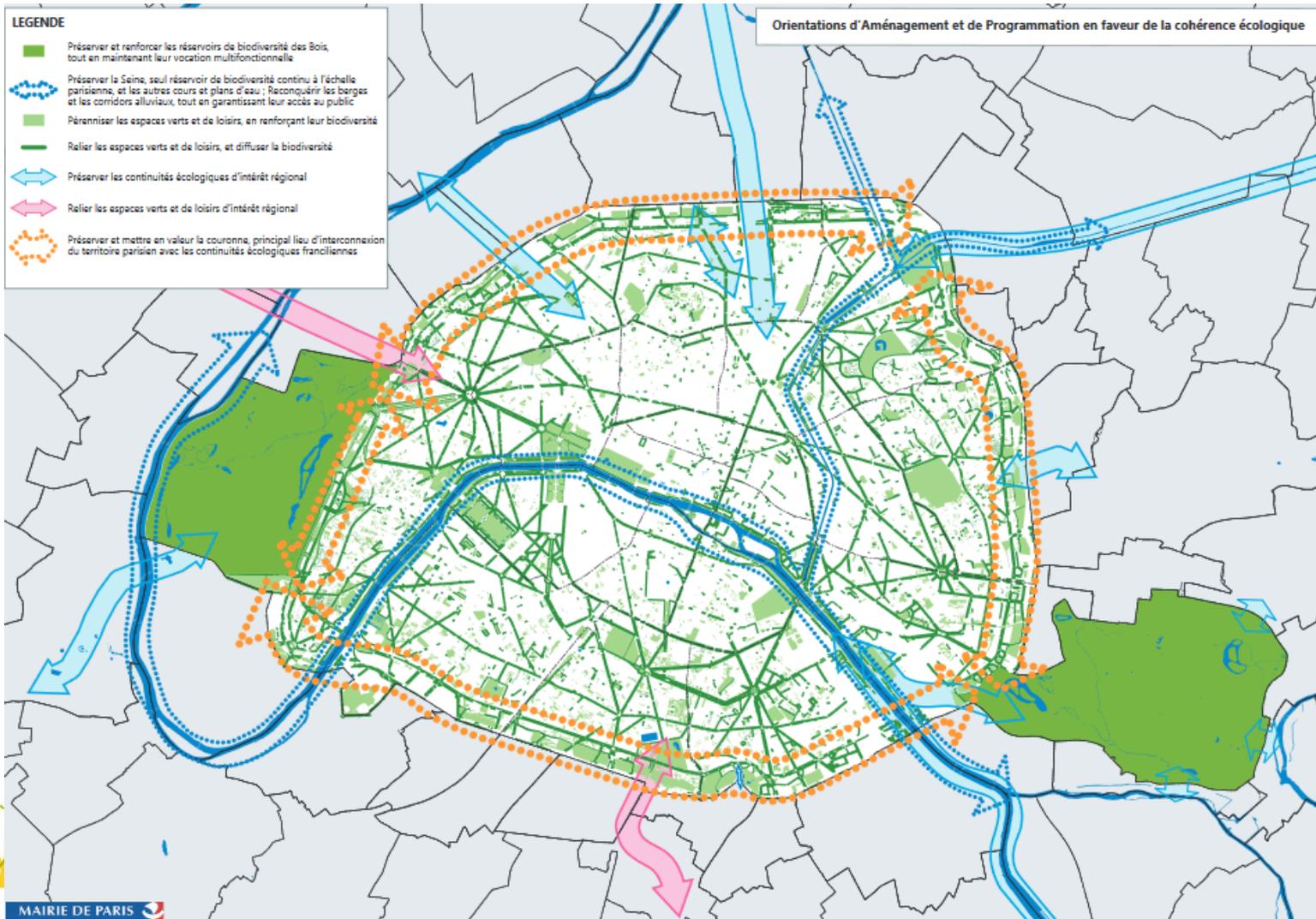
EXEMPLE DE PROJET ET DE REPARTITION DES SURFACES VEGETALISEES

Article UG. 13.1.2.1
Exemple d'application des s.e.l.r.



Surface parcelle : 1950 m²
Surface espace libre : 1500 m²
s.e.l.r. : 750 m²
Sa (40% de s.e.l.r.) : 300 m²
Sb (30% de s.e.l.r.) : 225 m²
Sc (20% de s.e.l.r.) : 150 m² de pleine terre compensés par deux dispositifs :
150 m² de terrasse végétalisée et 375 m² de mur végétalisé valant chacun 75 m²
de pleine terre aménagée libre (10% de s.e.l.r.) : 75 m²

O.A.P. Orientations d'aménagement et de programmation en faveur de la cohérence écologique



Cours·OASIS



A l'été 2019, 30 cours Oasis ont été livrés
Plus de 74 % de la surface a été désimperméabilisé
dont 17% végétalisé



Les cours de récréation d'écoles et de collèges parisiens sont progressivement transformées en « oasis ».

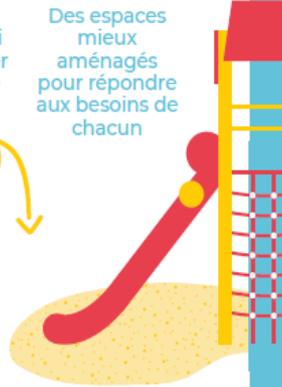
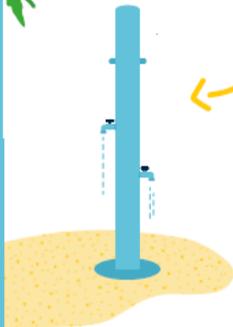
UNE COURS OASIS, C'EST

Davantage de végétation

Un point d'eau pour se désaltérer

Un sol plus clair et/ou qui laisse s'infiltrer l'eau de pluie

Des espaces mieux aménagés pour répondre aux besoins de chacun



LES OBJECTIFS SONT

De protéger la santé et prévenir de la chaleur

D'offrir aux élèves un espace plus naturel et mieux partagé



Sur la base du volontariat des établissements concernés, les cours Oasis peuvent être ouvertes en dehors des temps éducatifs afin de permettre aux habitants du quartier de profiter d'espaces conviviaux et rafraichissants, lors de canicules notamment.



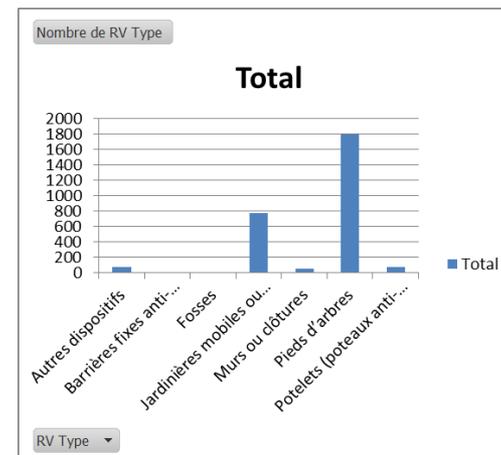
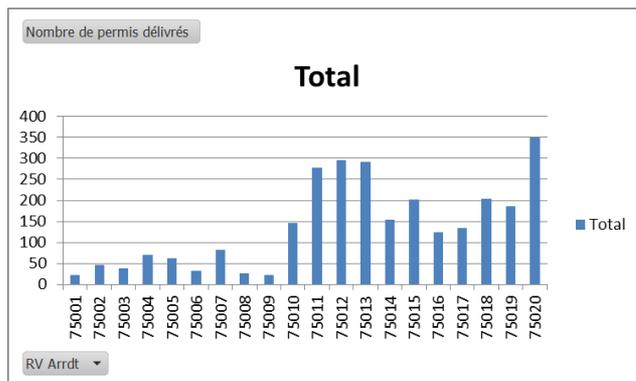
Permis de végétaliser



Permis de végétaliser



Nombre de permis délivrés
2780



Lancement du permis de débitumer

Depuis septembre, le permis de végétaliser évolue avec la possibilité de demander le débitumage du trottoir pour végétaliser en pleine terre.

Fin décembre, on comptabilise 7 permis délivrés et 33 demandes de fosse.

Les objectifs du « débitumage » ?

- ✓ Développer davantage la nature en ville
- ✓ Développer la participation citoyenne

Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux et participer à la réponse à ces enjeux

- ✓ Plan Climat Air Énergie
- ✓ Plan ParisPluie



Adopte ton trottoir | Mai 2019

**«Nous menons une guerre contre la nature. Si nous la gagnons, nous sommes perdus» –
*Hubert Reeves***



Merci de votre attention